

Formation

Nouvelle session Prise de parole en public NIVEAU 2

10h de formation

STAGE INTENSIF

ATELIER - LE VERBE HABILLE LA ROBE

Immergez-vous dans l'art oratoire lors d'un week-end entre acteurs et avocats au profit de votre activité professionnelle.
Une formation disruptive et sur scène à ne pas manquer

10 & 11 octobre 2026

RDV au théâtre en petit groupe !

**Droits d'inscription susceptibles d'être pris en charge par le FIFPL
sur vos fonds individuels de crédit à la formation - Voir conditions en page 3**

Page 2
Accessible aux
PSH.



Théâtre Le Magasin
3 impasse de Chatillon
(à hauteur du 144, av Pierre
Brossolette)
92240 MALAKOFF

Formation continue - Stage intensif

Atelier - Prise de parole en public

Qu'un avocat sache prendre la parole et s'exprimer clairement semble s'imposer à tous comme une évidence : plaidoirie oblige ! Toutefois nombreux restent les jeunes avocats se plaignant de difficultés à cet égard : inhibitions, manque d'assurance, de prestance, difficultés de diction, de posture, voire de gestion de l'espace, que ce soit lors de la prise de parole, ou plus simplement lors de la rencontre avec un client. Autant d'obstacles venant parasiter un propos, et en obstruer l'intelligibilité. Compte tenu de tous ces éléments, la CNA propose une formation sur les techniques de l'art dramatique qui sera précieuse pour dépasser ces difficultés. Une première rencontre avec des femmes et hommes de théâtre a été organisée à l'occasion de la Nuit du Droit et lors d'une autre occasion. Plusieurs sessions de stage intensif ont eu lieu depuis et suite à leur succès, nous proposons une nouvelle date. Cette formation vous convaincra que les techniques de la scène peuvent faciliter le travail de l'avocat en différentes occurrences : plaidoiries, mais aussi conférences, prises de parole en public ou en réunion, et bien sûr en cabinet, lors de la rencontre avec le client. Pour cette nouvelle session du stage intensif en art oratoire, la CNA accueille Julien Favart, Vincent Violette et Simon Volodine, acteurs, pour présenter, avec Philippe Péricaud, avocat, les différents savoirs et techniques de l'acteur profitables aux avocats. Seront abordés successivement trois axes, distincts dans leur présentation mais étroitement tressés dans la pratique :

- La posture : que dit le corps ? Que faire de ses mains ? comment donner une assise à son propos ?
- L'élocution, la diction et la respiration : Comment travailler sa diction ? Qu'est-ce que respirer ? Comment ne pas se perdre dans un texte trop long ? Où trouver des appuis ?
- L'adresse : Comment envisager l'interlocution ? La communication n'est pas seulement affaire de transmission de message et de sens : elle situe chacune des parties concernées, dit quelque chose d'elles et de la place qu'elles tiennent les unes vis-à-vis des autres. Qu'est-ce que s'exprimer en bonne intelligence ?

Le samedi de 09h30 à 17h00
Le dimanche de 09h30 à 13h00
10h de formation

Prérequis : Avoir le CAPA (certificat d'aptitude à la profession d'avocat)

Objectifs:

- Améliorer la posture et la gestuelle des avocats pour renforcer leur présence et donner du poids à leur discours.
- Perfectionner la diction, la respiration et l'élocution afin de gagner en clarté et en fluidité lors des prises de parole.
- Apprendre à structurer et à maîtriser un texte, même long, en trouvant des appuis pour ne pas perdre le fil de son propos.
- Développer une adresse efficace en travaillant la relation à l'interlocuteur et en adaptant sa communication à différents contextes.
- Intégrer des techniques théâtrales pour surmonter les peurs et gagner en assurance dans toutes les interactions professionnelles.

Méthodes mobilisées : Approche expérientielle Modalités d'évaluation :
Questionnaire de vérification d'acquisition de compétences

Formation continue - Stage intensif

Atelier - Prise de parole en public

A l'occasion de notre nouvelle formation, la Confédération Nationale des Avocats vous invite à rencontrer des acteurs. L'Art dramatique peut-il profiter à la femme ou à l'homme de robe, non seulement dans l'exercice de la plaidoirie, dans l'expression orale, mais aussi dans sa façon de se présenter et d'écouter ses clients ? Inscrivez-vous pour découvrir toutes les techniques pour améliorer sa prise de parole en public pour convaincre lors de vos plaidories et de vos RDV clients.

Intervenants :

Philippe PERICAUD, Avocat au Barreau de Paris, Membre du Conseil National des Barreaux

Julien FAVART, Comédien et metteur en scène

Vincent VIOLETTE, comédien, metteur en scène, directeur artistique de doublages

Simon VOLODINE, Comédien

Tarif : 500 € TTC à payer à notre organisme par virement ou carte bancaire avant la formation.

Prise en charge partielle possible sur le fond individuel à la formation par le FIF PL, il suffit d'être à jour de ses cotisations URSSAF et de faire la demande auprès du FIF PL avant la formation.

Le FIF PL vous rembourse selon le montant indiqué (jusqu'à 300 € TTC remboursable après la formation), et dans la limite de votre budget à la formation du FIF PL.

Rappel : chaque Avocat exerçant en libéral dispose de 900 € par an pour se former uniquement avec les organismes certifiés Qualiopi.

Inscriptions & Informations :

- formation@cna-avocats.fr
- <https://cna-avocats.fr/formations-cna>
- 07.72.00.52.60

Responsable handicap : Cyrielle LEFEBVRE, merci de la contacter pour toutes questions relatives sur le sujet concernant cette formation au 07.72.00.52.60



Places Limitées

Programme de la formation

Matinée du samedi

- **De 09h30 à 11h00** : Echauffement collectif, travail sur le corps et sa posture, sensibilisation à la respiration et ses mécanismes.
- **De 11h00 à 12h00** : Exercices sur le groupe, le chœur, la place de chacun en son sein, et son écoute, socle de la prise de parole.
- **De 12h00 à 13h00** : Initiation à l'art du récit, du conteur : adresse, regard, conduite du récit.

Pause déjeuner de 13h00 à 14h00

Après-midi du samedi

- **De 14h00 à 14h30** : sensibilisation à la prise de parole dans son immédiateté et sa dimension la plus simple, en prenant pour support des aphorismes dans un travail de groupe, choral.
- **De 14h30 à 16h00** : Travail sur le corps, son image et son expression : le comportement (recours au support vidéo).
- **De 16h00 à 17h00** : le locuteur et la cible, travail sur le texte, l'adresse et l'intention au travers de textes courts.

Matinée du dimanche

- **De 09h30 à 10h30** : échauffement vocal (sensibilisation à la respiration et à l'utilisation des résonateurs).
- **De 10h30 à 12h00** : travail sur la diction et la profération. Ce travail se fera à partir du texte en vers de Victor Hugo, Ruy Blas.
- **De 12h00 à 13h00** : Comment considérer l'interlocuteur pour parler avec justesse ?

Fin de la session de formation

CONFÉDÉRATION NATIONALE DES AVOCATS

Siège social : 134 boulevard Saint Germain - 75006 Paris

Adresse de correspondance : CNA C/o V. JEANDÉ - 17 bis route du Moulin à Vent - 78740 Vaux sur seine